



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2022
COMPTE RENDU

Le lundi 28 novembre 2022 à 20h00, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bondues s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Patrick Delebarre, Président, pour examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-dessous :

22-3-1 Nomination du secrétaire de la séance et approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2022

Ressources Humaines

22-3-2 Comité Social Territorial (CST) – CST unique – Nombre de sièges

Restauration

22-3-3 Port de repas à domicile – Règlement - Modification

Solidarité

22-3-4 Plan canicule / grand froid / pandémie – Registre des personnes vulnérables

22-3-5 Domiciliation – Règlement intérieur

22-3-6 Allocation des chèques Sport, Loisirs et Culture – Modification

22-3-7 Partenariat avec Kéolis Lille Métropole – Convention

Questions diverses

- Présentation de Mme Chevallier, assistante sociale
- Colis de Noël 2022
- Bilan des activités santé
- Point d'information sur l'accueil des ressortissants Ukrainiens
- Bilan Bus de l'accès au droit

Le lundi 28 novembre 2022 à 20 h 00, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick Delebarre.

Date de la convocation : le 24 novembre 2022

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Marie DUCATTEAU, M. Bernard CAUDAL, Mmes Danièle DELBECQUE, Marie-Paule LEPERS, Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mmes Micheline DEPOORTERE, Dorothée DEFORCHE, M. Benoît GADEYNE

Excusées : Mme Audrey DASSONNEVILLE, Mme Servane ORTILLE, M. Guy VANDERBEKEN, Mme Caroline BRUNET

Absents : MM. Bernard POTTIER, Michel RENARD

Délibération n°22-3-1- Nomination du secrétaire de la séance et approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2022

- ✓ Le conseil choisit Mme Danièle DELBECQUE, Adjointe au Maire, pour secrétaire et approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 mars 2022.

Délibération n°22-3-2- Ressources Humaines - Comité Social Territorial (CST) – CST unique – Nombre de sièges

- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22-3-3- Restauration - Port de repas à domicile – Règlement – Modification

Il s'agit de valider les modifications apportées au règlement des ports de repas à domicile. Madame DERVILLE rappelle que les bénéficiaires sont environ 50 par jour et ce chiffre est plutôt stable. M. GADEYNE précise que les résidents de la drève ne peuvent en bénéficier car ils disposent d'une offre de restauration sur place.

- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22-3-4- Solidarité - Plan canicule / grand froid / pandémie – Registre des personnes vulnérables

Madame DERVILLE indique que la promotion de ce registre sera effectuée dans le Bon Mag.

Monsieur GADEYNE rappelle que le restaurant de la drève constitue une zone de fraîcheur identifiée dans ce document pour permettre aux habitants de se rafraîchir en cas de besoin.

- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22-3-5- Solidarité - Domiciliation – Règlement intérieur

Madame DERVILLE précise que le nombre de domiciliation est d'environ 10 par an (8 en 2022). Par ce règlement intérieur, il s'agit de formaliser les règles déjà applicables.

- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22-3-6-Solidarité - Allocation des chèques Sport, Loisirs et Culture – Modification

Madame DERVILLE indique qu'il s'agit d'une modification de forme concernant les pièces justificatives. Un bilan du nombre de bénéficiaires de cette allocation sera présenté lors d'un prochain CA au premier trimestre 2023.

- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22-3-7- Solidarité -Partenariat avec Kéolis Lille Métropole – Convention

Dans le cadre d'un partenariat entre la société KEOLIS Lille Métropole et les CCAS des villes de la MEL, cette proposition de convention permettra de faciliter les démarches à la mise en place des réductions de 87 % sur lesdits abonnements pour les personnes que le CCAS accompagne dans leurs démarches d'insertion contraintes de se déplacer sur le territoire de la MEL en utilisant le réseau de transports en commun pour bénéficier de mesures d'urgence sanitaires, alimentaires, d'hébergement ou de scolarisation.

Monsieur le Président souhaite réaliser une communication sur ce sujet dès que possible.

- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22-3-8- Finances – Mise en place de la nomenclature M57 au 1/1/2023

- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22-3-9- Finances – Adoption du règlement budgétaire et financier du CCAS

- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Colis de Noël 2022

Madame DELBECQUE rappelle que les colis de Noël seront préparés début décembre. Les Bonduois bénéficiaires pourront venir les récupérer au CAV à partir du 12 décembre.

- Bilan des activités santé

Monsieur CAUDAL présente le bilan des activités santé 2022 (parcours du cœur, marche octobre Rose pour la lutte contre le cancer du sein, formations premiers secours proposées aux habitants, conférences...).

- **Point d'information sur l'accueil des ressortissants Ukrainiens**

Madame DERVILLE remercie les familles d'accueil pour leur mobilisation dans l'accueil des ressortissants Ukrainiens. Elle précise que certains ressortissants n'étaient qu'en transit vers d'autres régions de France, tandis qu'une trentaine sont restés et sont accompagnés depuis + de 7 mois. Ils souhaitent pour la plupart repartir en Ukraine. Les bénévoles de la commune se mobilisent pour les accompagner dans les démarches administratives (Préfecture...) et la recherche d'un logement et d'un emploi.

- **Bilan Bus de l'accès au droit**

Année 2020-2021 : 17 consultations

Année 2021-2022 : 140 consultations

En septembre 2022 : 10 consultations

Octobre 2022 : 10 consultations

Novembre 2022 : 11 consultations

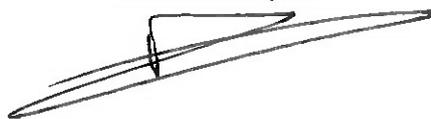
A noter que 62 % des usagers sont des Bonduois.

La secrétaire



Danièle DELBECQUE

Le secrétaire adjoint



Matthieu DESCAMPS

